

Conseil d'administration

Relevé de décisions de la réunion
du 29 novembre 2022

IDENTIFICATION DU DOCUMENT	
Titre	Conseil d'administration – relevé de décision de la réunion du 29 novembre 2022
Hyperlien	
Référence	
Version	C
Date de mise à jour	29/11/2022

CLASSIFICATION			
Responsable du document	Resp. gouvernance associative		
Niveau de classification (insérer un « X » sous le niveau requis)			
Public	Interne	Restreint	Secret
X			
À compléter pour niveau « restreint » ou « secret »			
Destinataire(s) (nom et/ou groupe) (Liste obligatoirement nominative pour le niveau « Secret »)			

SUIVI DES RÉVISIONS			
Version	Rédacteur	Date	Nature de la révision

APPLICABILITÉ (facultatif)		
Version	Date	Commentaire
C		Version finale validée par le CA

1. Présents

MEMBRES AVEC VOIX DELIBERATIVE

NOMMES :

- **M. Godefroy Beauvallet** par le Président de l'INRIA
- **M. Luc Saccavini** par le Président de l'INRIA
- **M. Gilles Crespin** par le ministère de l'industrie
- **Mme Mireille Campana** par le ministère des télécommunications

ELUS :

- **M. Sébastien Bachollet** par le collège « utilisateurs »
- **M. Paul Perpère** par le collège « utilisateurs »
- **M. Arnaud Franquinet** par le collège « bureaux d'enregistrement »
- **M. Sébastien Almiron** par le collège « bureaux d'enregistrement »
- **M. Souleymane Oumtanaga** par le collège international

PARTICIPANT AVEC VOIX CONSULTATIVE

- **M. Pierre Bonis**, Directeur général, Afnic

AUTRES PARTICIPANTS

- **Mme Sophie Canac**, Responsable gouvernance associative, Afnic
- **M. Benoit Ampeau**, Directeur Partenariats et Innovation, Afnic
- **Mme Caroline Duval-Favre**, Directrice Achats et Finance, Afnic
- **Mme Marianne Georgelin**, Directrice Juridique, Afnic
- **M. Régis Massé**, Directeur des Systèmes d'information, Afnic
- **Mme Lucile Ravasse**, Directrice Communication et Marketing opérationnel, Afnic
- **Mme Emilie Turbat**, Directrice Marketing et Commercial, Afnic

ABSENTS EXCUSES :

- **M. Patrick Donath** nommé par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

2. Documents de travail

- Convocation
- Liste des participants
- Ordre du jour
- Modèle de procuration
- Projet de résolutions soumises à l'approbation du conseil d'administration
- Support de présentation
- Procès-verbal de la réunion du 08/09/2022
- Tableau de bord au 31 octobre 2022
- Charte de nommage – modifications apparentes
- Politique de publication et d'accès à l'information et aux systèmes d'enregistrements de noms de domaine – modifications apparentes
- Politique de gestion des abus & litiges – modifications apparentes
- Déménagement – Liste des documents et informations nécessaires pour un audit

3. Ordre du jour

- Accueil et désignation du secrétaire de séance
- Approbation du PV du CA du 8 septembre 2022
- Point d'actualité
- Tableau de bord
- Rapport sur les Comités de Concertation Utilisateurs et Bureaux d'enregistrement
- Retour d'expérience Avenir
- Rapport du Comité des politiques de registre et Modification des documents de politiques de registre
- Stratégie 2023-2025 et priorités et objectifs du plan d'action 2023
- Projet déménagement
- Restitution suite au Comité Finances et présentation des prévisions budgétaires
 - Information sur l'atterrissage 2022
 - Adoption du Budget 2023 (et information sur le prévisionnel 2024&2025)
- Restitution du comité de gestion des risques
- Tarifs adhésion 2023
- Calendrier 2023 des réunions CA et associatives
- Co-construction feuille de route 2023 des travaux/sujets du conseil
- Points divers

4. Relevé de décisions

Godefroy Beauvallet ouvre la séance. L'ordre du jour est approuvé. Sophie Canac est désignée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du CA du 8 septembre 2022

Résolution 1

Le conseil d'administration approuve le projet de procès-verbal de la réunion du 8 septembre 2022.

Modification des politiques de registre

Modification de la charte de nommage

Résolution 2-1

Sur rapport du comité des politiques de registre, le conseil d'administration adopte les modifications des articles suivants de la Charte de Nommage :

Article 2.2 - Contraintes syntaxiques

Article 2.9 - Rémunérations de l'Office d'enregistrement

Article 3.2 - Pouvoirs de l'Office d'enregistrement

Article 6.3 - Blocage de nom de domaine

Article 6.8 - Suppression d'un nom de domaine

dont les détails ont été présentés dans le document en annexe.

Cette nouvelle version sera applicable à partir du 1^{er} janvier 2023.

Modification de la Politique de publication et d'accès à l'information

Résolution 2-2

Sur rapport du comité des politiques de registre, le conseil d'administration adopte les modifications des articles suivants de la Politique de publication et d'accès à l'information :

Article 2.3 - La vérification des données

Article 3.1 - Politique de confidentialité

Article 4.1 - Les services

Article 4.2 - Principes des limitations d'accès et d'usage

dont les détails ont été présentés dans le document en annexe.

Cette nouvelle version sera applicable à partir du 1^{er} janvier 2023.

Modification de la Politique de gestion des litiges

Résolution 2-3

Sur rapport du comité des politiques de registre, le conseil d'administration adopte les modifications des articles suivants de la Politique de gestion des litiges :

Article 2.2 - Demander la divulgation de données personnelles

Article 2.3 - Demander la vérification de l'éligibilité et de la joignabilité d'un titulaire

Article 2.4 - Demande de suppression d'informations usurpées dans le Whois

Article 2.5 - Signaler un nom de domaine illicite ou contraire à l'ordre public

dont les détails ont été présentés dans le document en annexe.

Cette nouvelle version sera applicable à partir du 1^{er} janvier 2023.

Stratégie 2023-2025

Résolution 3

Le conseil d'administration approuve la vision pour l'Afnic, rédigée comme suit :

« Mettre le nommage internet et ses valeurs d'ouverture et de coopération au service du développement de l'autonomie des utilisateurs, et de l'innovation, de la maîtrise des risques et de la durabilité du numérique. »

Stratégie 2023-2025

Résolution 4

Le conseil d'administration approuve la stratégie présentée pour les années 2023 à 2025 portant sur les axes suivants :

- Conforter la place de leader des noms de domaine et du DNS en France et en Europe ;
- Maintenir le .fr comme extension la plus dynamique sur son marché, avec un développement de son activité dirigé vers les TPE/PME comme cibles prioritaires ;
- Être un acteur reconnu et utile de la solidarité numérique et du numérique durable.

Priorités 2023

Résolution 5

Le conseil d'administration approuve les priorités de l'année 2023 telles que déclinées à partir des objectifs stratégiques 2023-2025.

Budget 2023

Résolution 6

Sur rapport du comité Finances & Risques, le conseil d'administration, tenant compte de la prévision pluriannuelle présentée, arrête le budget de l'année 2023 comprenant :

- 21 115 k€ de produits d'exploitation
- 20 364 k€ de charges d'exploitation
- 751 k€ de résultat d'exploitation
- 470 k€ de résultat net comptable

Tarifs adhésions 2023

Résolution 7

Le conseil d'administration fixe le montant des cotisations annuelles pour l'année 2023 comme suit :

- Bureau d'enregistrement : 190 euros TTC
- Utilisateur Personne morale : 190 euros TTC
- Utilisateur Personne physique : 50 euros TTC
 - Tarif réduit pour les Utilisateurs Personne physique étudiant (sur présentation d'un justificatif) : 20 euros TTC
- Correspondant du Collège international : 50 euros HT

Plan de réduction des GES 2023

Résolution 8

Le conseil d'administration approuve le plan de réduction des gaz à effet de serre de l'Afnic (PRGES) pour 2023, dont l'objectif est de pérenniser une partie importante des gains obtenus durant la crise sanitaire.

L'objectif maximal d'émissions, à périmètre constant du bilan carbone, est ainsi fixé à 690 tCO_{2e} soit une hausse de 8 % par rapport à 2021 mais en baisse de 32 % par rapport à 2018 (dernier bilan carbone de référence avant covid).

Feuille de route 2023 du Conseil d'administration

Résolution 9

Le conseil d'administration adopte la feuille de route 2023 discutée en séance.

Fait à Montigny-le-Bretonneux, le 29 novembre 2022

Le président

Godefroy Beauvallet

L'administrateur

Le secrétaire de séance

Sophie Canac